

FICHE DE FORMATION

AIPR - OPÉRATEUR



+33761845901



avincent.avenir@gmail.com



Présentiel



sur 1 jour

Tout public



à définir



PROFILS DES APPRENANTS

Profils des apprenants

- Salarié de l'entreprise de travaux intervenant directement sur le chantier et sous les ordres de l'encadrant

Prérequis

- Aptitude médicale au poste,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Compréhension écrite et orale de la langue française.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau,
- Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux,
- Obtenir sa certification AIPR opérateur.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau,

- Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence,
- Les acteurs d'un projet de travaux,
- La responsabilité de l'opérateur,
- La responsabilité de l'encadrant.

Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques,

- Les différents types de réseaux,
- La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles.

Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles

Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation,

- Les moyens de protection collective adaptés,
- Les EPI adaptés.

Identifier les affleurants des réseaux, le marquage piquetage et les dispositifs avertisseurs,

- Analyse de l'environnement,

FICHE DE FORMATION

AIPR - OPÉRATEUR



+33761845901



avincent.avenir@gmail.com



Présentiel



sur 1 jour

Tout public



à définir



- Identification les affleurants.

Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable,

- Le repérage des anomalies,
- La conduite à tenir.

Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux,

- Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision,
- Les distances minimales d'approche sur réseaux,
- Les techniques de travaux adaptées.

Maintenir en l'état le marquage piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier

Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident Appliquer la règle des 4 A

Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques,

- Les zones d'environnement électrique : principes et limites,
- La présentation des situations à risques,
- L'application de prescriptions de l'habilitation électrique BF/HF (distinction entre les câbles aériens et souterrains, nus et isolés),

- La spécificité de la règle des 4A appliquée lors d'accident ou d'incident d'origine électrique.

Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux,

- Le nettoyage d'un câble ou d'un fourreau dans le but de reconnaître sa nature ou ses accessoires,
- Le ripage d'un câble ou d'un fourreau,
- Le soutènement d'un câble ou d'un fourreau,
- L'ouverture d'un fourreau,
- La mise en œuvre de protections mécaniques et thermiques.

EXAMEN AIPR OPÉRATEUR sur site interne.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Équipe pédagogique

- Formation délivrée par un professionnel certifié.

FICHE DE FORMATION

AIPR - OPÉRATEUR



+33761845901



avincent.avenir@gmail.com



Présentiel



sur 1 jour

Tout public



à définir



Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

CE QUE NOUS OFFRONS

Un environnement dynamique et innovant, une équipe bienveillante et passionnée, des opportunités de formation et d'évolution, et bien plus encore !

Intéressé(e) ? Contactez nous !

La formation AIPR est obligatoire depuis le 1er janvier 2018 pour une ou plusieurs personnes par équipe travaillant sur un chantier.